

UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE
Faculté des Sciences et Techniques

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Licence 2

PHYSIQUE CHIMIE

- Parcours **RENFORCE** -

Année 2025 – 2026

Domaine : Sciences - Technologies - Santé
LICENCES

Renforcée Physique - Chimie
Régio chimica
Chimie
Physique
Environnement Sécurité Risque
Electronique, Energie électrique et Automatique
Mathématiques
Informatique
Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises
STAPS : Activités Physiques Adaptées et Santé



Sommaire

Table des matières

1. L'UFR Sciences et Techniques	3
2. Le campus	4
2.1. Le plan.....	4
2.2. Localisation des salles d'enseignement.....	5
3. Scolarité	6
3.1. Service de scolarité	6
3.2. Inscriptions	6
3.3. Validation d'U.E.	7
3.4. Boîte mail UHA	7
3.5. Le calendrier universitaire	8
3.6. Les emplois du temps.....	9
3.7. L'accueil des personnes en situation de handicap	10
3.8. Les sportifs de haut niveau.....	11
3.9. Les étudiants salariés	11
3.10. Les étudiants boursiers	12
3.11. Etudiants Campus France	13
3.12. Lexique des abréviations universitaires.....	13
3.13. Les langues	14
4. Les modalités de contrôle des connaissances – MCC.....	15
5. Informations importantes.....	18
5.1. Certification obligatoire pour l'obtention de grade de la licence :.....	18
PIX (nouvelle certification des compétences numériques).....	18
5.2. Plagiat : (concerne TOUT travail rendu par l'étudiant).....	18
5.3. Examens :.....	18
5.4. Coordonnées utiles.....	18

1. L'UFR Sciences et Techniques

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques, aussi appelée Faculté des Sciences et des Techniques, a été créée en 1958. Elle est située sur le campus Illberg à Mulhouse.

Elle a pour missions :

- la formation initiale et continue de haut niveau scientifique
- la formation par alternance (niveau Master)
- la recherche scientifique et technologique, ainsi que la valorisation de ses résultats
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique
- la coopération internationale

Direction : L'UFR Sciences et Techniques est dirigée par un Directeur:

Directeur : M. Mickaël DERIVAZ (mickael.derivaz@uha.fr)

Directeur des études : M. Philippe SONNET (philippe.sonnet@uha.fr)

Responsable licence 2ème année PHYSIQUE CHIMIE Parcours RENFORCE :
M. François VONAU

Les différents responsables de formation des licences:

Mentions	Parcours	Responsable
SPI	Electronique, Energie Electrique et Automatique Parcours trinational ICS	M. BIROUCHE Abderazik abderazik.birouche@uha.fr
Informatique	Informatique et MIAGE	M. RIVIERE Stephane stephane.riviere@uha.fr
Mathématiques	Mathématiques & Applications	M. Amine HADJAR amine.hadjar@uha.fr
Physique, chimie	Chimie, parcours Regio Chimica	Mme BALLY-LE GALL Florence M. KREMBEL Christophe regiochimica.enscmu@uha.fr
Physique, chimie	Environnement, Sécurité, Risques	M. LEYSSENS Gontrand gontrand.leysSENS@uha.fr
Physique, chimie	Physique	M. PIRRI Carmelo carmelo.pirri@uha.fr
Physique, chimie	Chimie	Arnaud PONCHE arnaud.ponche@uha.fr
Physique, chimie	Licence renforcée - Physique - Chimie	M. VONAU François francois.vonau@uha.fr
STAPS	Activités Physiques Adaptées et Santé	M. DEGOUTTE Fabrice fabrice.degoutte@uha.fr

2. Le campus

2.1. Le plan



FST n°18 Bâtiment K

2.2. Localisation des salles d'enseignement

Bâtiment	Salle	Localisation
FST 6 rue des F. Lumière Bâtiment E	ILL_E_001 à 003 ILL_E_INFO	rez de chaussée rez de chaussée
FST 18 rue F.Lumière Bâtiment K	<u>Amphithéâtres :</u> ILL_K_AMPHI A ILL_K_AMPHI TAGLANG ILL_K_AMPHI GB (Gaston Berger) <u>Salles de COURS ou TD :</u> ILL_K_001 à 006 ILL_K_100 à 108 ILL_K_201 à 203 <u>Salles TP :</u> ILL_K_TP CHIMIE PHYS ILL_K_TP CHIMIE MINE ILL_K_TP CHIMIE ORGA ILL_K_TP PHYS 1 ILL_K_TP PHYS 2 ILL_K_TP EEA <u>Salles informatique :</u> ILL_K_110 INFO ILL_K_107 INFO ILL_K_109 INFO	rez de chaussée rez de chaussée 1^{er} étage rez de chaussée 1^{er} étage 2^{ème} étage 1^{er} étage 1^{er} étage 1^{er} étage rez de chaussée rez de chaussée rez de chaussée 1^{er} étage 1^{er} étage 1^{er} étage
FST 6 rue F.Lumière Bâtiment F	ILL_F_1 à 4	1 ^{er} étage
ENSISA Lumière Bâtiment I	<u>Salles informatique :</u> ILL_I_E37 ILL_I_E39	2 ^{ème} étage

3. Scolarité

3.1. Service de scolarité

Responsable pédagogique de la 2ème année de licence Renforcée

PHYSIQUE / CHIMIE :

M. François VONAU, francois.vonau@uha.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE :

du LUNDI au VENDREDI de 7 h 45 à 12 h 30 – Fermé les après-midis.

Responsable de la scolarité L2 Physique Chimie, Renfort Physique Chimie, EEA :

Mme Sylvie MUNCH. sylvie.munch@uha.fr, 03 89 33 62 05

Horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 (sauf le mercredi). Le jeudi uniquement par mail

Mme Munch est votre personne référente en licence 2ème année Physique Chimie Renforcée pour la remise de vos justificatifs d'absence ou de tout autre renseignement concernant votre scolarité.

Retrouvez les informations détaillées concernant la Faculté des Sciences et Techniques sur le site internet : <http://www.fst.uha.fr>

3.2. Inscriptions

Deux inscriptions obligatoires

Inscription administrative : vous permet d'obtenir votre statut étudiant, votre carte "mon pass campus", l'accès à la B.U., aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives,... Cette inscription s'effectue uniquement en ligne sur www.uha.fr avant le **30 septembre 2025** au plus tard

Les étudiants qui n'ont pas pu finaliser leur inscription administrative avant la rentrée sont autorisés à suivre les enseignements hormis les TP. Le non-paiement des frais de scolarité entraîne l'impossibilité de suivre les TP (pas de couverture en cas d'accident).

Dès la validation de votre inscription et tout au long de vos études, consultez vos informations administratives (renseignées lors de votre inscription) et **téléchargez votre certificat de scolarité et votre quittance de droits via l'application MON DOSSIER WEB**

Le certificat de scolarité est un document important, qui est valable pour la durée d'une année universitaire, et qui peut notamment être nécessaire lorsque vous demandez certaines aides sociales ou dispositifs particuliers (bourses CROUS, logement étudiant, réductions SNCF, adhésion à certaines mutuelles, revenu minimum étudiant, réductions dans les transports en commun, etc.). Ce document est complémentaire de votre carte Pass campus.

La quittance de droits est un document attestant du montant des droits d'inscription que vous avez réglés à l'Université.

L'application vous permettra également de consulter vos notes provisoires avant validation par le jury de semestre.

Pour accéder à l'application <https://mondossierweb.uha.fr/>

Inscription pédagogique : elle complète l'inscription administrative. Elle sera effectuée auprès de la scolarité de la FST **avant le 15 octobre à l'aide de la fiche d'inscription distribuée à la réunion de rentrée.**

Ne ratez pas cette étape indispensable pour l'enregistrement de vos résultats.

Pensez à communiquer à la scolarité tout changement dans les renseignements fournis (adresse, numéro de téléphone,...) intervenant au cours de l'année universitaire.

Sans inscription pédagogique, l'étudiant(e) n'est pas autorisé(e) à se présenter aux épreuves d'examens et l'étudiant boursier devra rembourser les sommes déjà perçues.

3.3. Validation d'U.E.

Les étudiants ayant acquis une ou plusieurs UE similaires à celles de la licence 2 dans une autre université peuvent demander par écrit la validation de ces notes auprès du responsable de leur filière **avant le 23 septembre 2025.**

3.4. Boîte mail UHA

Attention : durant l'année des informations diverses vous seront envoyées sur votre boîte mail UHA. **Vous devez impérativement consulter votre boîte mail UHA tous les jours.**

3.5. Le calendrier universitaire

LICENCE 2ème Année PHYSIQUE/CHIMIE - RENFORT PC - EEA - MATHS - INFO

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier	
1 V		1 L		1 M		1 S	Toussaint	1 L		1 J	Jour de l'an
2 S		2 M		2 J		2 D		2 M		2 V	
3 D		3 M		3 V		3 L		3 M		3 S	
4 L		4 J		4 S		4 M		4 J		4 D	
5 M		5 V		5 D		5 M		5 V		5 L	
6 M		6 S		6 L		6 J		6 S		6 M	
7 J		7 D		7 M		7 V		7 D		7 M	
8 V		8 L	Rentrée 10h*	8 M		8 S		8 L		8 J	
9 S		9 M		9 J		9 D		9 M		9 V	
10 D		10 M		10 V		10 L	Pont si possible	10 M		10 S	
11 L		11 J		11 S		11 M	Armistice 1918	11 J		11 D	
12 M		12 V		12 D		12 M		12 V		12 L	
13 M		13 S		13 L		13 J		13 S		13 M	
14 J		14 D		14 M		14 V		14 D		14 M	
15 V		15 L		15 M		15 S		15 L		15 J	
16 S		16 M		16 J		16 D		16 M		16 V	
17 D		17 M		17 V		17 L		17 M		17 S	
18 L		18 J		18 S		18 M		18 J		18 D	
19 M		19 V		19 D		19 M		19 V		19 L	Reprise S4
20 M		20 S		20 L		20 J		20 S		20 M	+Début UE Libres
21 J		21 D		21 M		21 V		21 D		21 M	
22 V		22 L		22 M		22 S		22 L		22 J	
23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	Vacances	23 V	Fin CC S3
24 D		24 M		24 V		24 L		24 M	de Noël	24 S	
25 L		25 J		25 S		25 M		25 J		25 D	
26 M		26 V		26 D		26 M		26 V		26 L	
27 M		27 S		27 L		27 J		27 S		27 M	
28 J		28 D		28 M	Vacances	28 V		28 D		28 M	
29 V		29 L	Début UE Libres	29 M	d'automne	29 S		29 L		29 J	
30 S		30 M		30 J		30 D		30 M	Vacances	30 V	
31 D				31 V				31 M	de Noël	31 S	

Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 D		1 D		1 M		1 V	Fête du travail	1 L		1 M	
2 L		2 L		2 J		2 S		2 M		2 J	
3 M		3 M		3 V	Vendredi Saint	3 D		3 M		3 V	Jury Sem4 +
4 M		4 M		4 S		4 L		4 J		4 S	comp+diplôme
5 J		5 J		5 D	Pâques	5 M		5 V		5 D	
6 V		6 V		6 L	L. de Pâques	6 M		6 S		6 L	
7 S		7 S		7 M		7 J		7 D		7 M	
8 D		8 D		8 M		8 V	Armistice 1945	8 L		8 M	
9 L		9 L		9 J		9 S		9 M		9 J	
10 M		10 M		10 V		10 D		10 M		10 V	
11 M		11 M		11 S		11 L		11 J		11 S	
12 J		12 J		12 D		12 M		12 V		12 D	
13 V	Jury Sem3	13 V		13 L		13 M		13 S		13 L	
14 S		14 S		14 M		14 J	Ascension	14 D		14 M	Fête nationale
15 D		15 D		15 M		15 V	Pont si possible	15 L		15 M	
16 L	Fermeture	16 L		16 J		16 S		16 M		16 J	
17 M	bâtimentaire	17 M		17 V		17 D		17 M		17 V	
18 M	CM/TP	18 M		18 S		18 L		18 J		18 S	
19 J	possibles hors FST	19 J		19 D		19 M		19 V	Fin CC S4	19 D	
20 V		20 V		20 L		20 M		20 S		20 L	
21 S		21 S		21 M	Vacances	21 J		21 D		21 M	
22 D		22 D		22 M	de printemps	22 V		22 L		22 M	
23 L		23 L		23 J		23 S		23 M		23 J	
24 M	Vacances	24 M		24 V		24 D	Pentecôte	24 M		24 V	
25 M	d'hiver	25 M		25 S		25 L	L. Pentecôte	25 J		25 S	
26 J		26 J	DUATHLON	26 D		26 M		26 V		26 D	
27 V		27 V		27 L		27 M		27 S		27 L	
28 S		28 S		28 M		28 J		28 D		28 M	
		29 D		29 M		29 V		29 L		29 M	
		30 L		30 J		30 S		30 M		30 J	
		31 M				31 D				31 V	

3.6. Les emplois du temps

Consultation :

Les emplois du temps sont accessibles via www.emploisdutemps.uha.fr où ils sont mis à jour quotidiennement. La connexion s'effectue à l'aide de votre adresse mail et identifiant UHA.



Dans "Liste de Ressources" (colonne de gauche), développer le dossier "Groupes d'étudiants" en cliquant sur la flèche, puis développer le dossier "FST" en cliquant sur la flèche, puis développer le dossier "LICENCE 2". Cliquer sur votre filière :



RECHERCHE		S37 - lun. 13 septembre 2021					
FR		Lundi 13/09/2021	Mardi 14/09/2021	Mercredi 15/09/2021	Jeudi 16/09/2021	Vendredi 17/09/2021	Samedi 18/09/2021
LISTE DES RESSOURCES							
Nom							
FLSH							
FMA							
FSJS							
FST							
DU 4.0							
LICENCE 1							
LICENCE 2							
L2 CMI							
L2 INFORMATIQUE							
L2 MATHÉMATIQUES							
L2 PHYSIQUE/CHIMIE							
L2 RENFORT PC							
L2 SPI							
L2 STAPS							
LICENCE 3							
MASTER 1							
OPTIONS							
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		S37 - lun. 13 septembre 2021	S38 - lun. 20 septembre 2021	S39 - lun. 27 septembre 2021	S40 - lun. 04 octobre 2021	S41 - lun. 11 octobre 2021	S42 - lun. 18 octobre 2021

Votre emploi du temps sera affiché :

Parallèlement au site, des informations régulières ou occasionnelles : annulations

de cours, modifications d'horaires ou de salles, absences d'enseignants... peuvent vous être envoyées sur votre boîte mail.

3.7. L'accueil des personnes en situation de handicap

L'Université de Mulhouse a mis en place des aménagements spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

La "mission Handicap" oriente l'étudiant(e) vers les services compétents pour organiser les aménagements spécifiques à sa scolarité : aménagements des examens et de scolarité (sur préconisation du médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)), dispositifs spécifiques (tiers-temps, secrétaires d'examens, surveillance, matériel adapté...).

Contactez la Mission Handicap dès la rentrée.

Contact : Mission handicap, Maison de l'étudiant (bâtiment Q)
1, rue Alfred Werner. 68093 Mulhouse Cedex
tel : 03 89 33 62 17
mail : accueilhandicap@uha.fr

Les dispositions du tiers-temps sont appliquées après avis favorable du service universitaire de médecine préventive.

Qui est concerné :

- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales,...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation, fracture,...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions.

Les étudiants susceptibles de bénéficier d'un tiers-temps sont priés de se signaler à la scolarité dès la première semaine de rentrée.

En cas de difficulté (liée directement aux études en cours, orientation future, problèmes de santé, problèmes financiers,...), n'hésitez pas à en parler au responsable de filière, à la responsable L2, au Directeur de la FST ou à la scolarité. Si vous vous rendez compte qu'un/une collègue ne vient plus en cours ou ne va pas bien, **signalez le/la.**

3.8. Les sportifs de haut niveau

La Faculté des Sciences et Techniques encourage les étudiants qui souhaitent mener de front leurs études et les compétitions sportives de haut niveau. Ainsi, des dispositions particulières (aménagement du calendrier, sessions spéciales d'examens, cours de soutien etc.) sont prévues pour les étudiants ayant le statut de sportifs de haut niveau.

Le statut de "sportif de haut niveau" est apprécié par une commission universitaire, après examen du dossier sportif à déposer auprès du **Service Universitaire des Activités Physiques Sportives** (SUAPSA), au gymnase (bât. A) dès le 1^{er} mois de la rentrée.

Responsable : Xavier Demuth

3 rue des Frères Lumière

68 093 Mulhouse Cedex

Téléphone : +33 (0)3 89 33 66 92

Fax : +33 (0)3 89 33 66 95

Courriel : [suaps\(at\)uha.fr](mailto:suaps(at)uha.fr)

Internet : <http://www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/sport/index.html>

Le responsable pédagogique de la filière est chargé d'organiser la mise en place de ces dispositions, en relation avec les équipes pédagogiques.

Pour en savoir plus : <http://www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/sport/sport-de-haut-niveau>

3.9. Les étudiants salariés

Les étudiants qui travaillent durant certaines heures de cours et qui souhaitent bénéficier d'un régime "salarié" (12h30 minimum par semaine) doivent se signaler à la scolarité de la FST **dès les premières semaines de la rentrée.**

Pour être en règle, ils devront compléter **un formulaire de dispense de cours** disponible à la scolarité de la FST (même si cela a déjà été signalé lors de l'inscription administrative) et **fournir une copie du contrat de travail.**

3.10. Les étudiants boursiers

Conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens :

En application des dispositions du décret n° 51-445 du 16 avril 1951, **l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être inscrit et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés** et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. Il doit être inscrit correctement (**inscription administrative et inscription pédagogique**).

En ce qui concerne la présence aux examens, le candidat titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit se présenter aux examens correspondant à ses études, **sans exception et à chaque session**.

ATTENTION : Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne **le reversement des sommes indûment perçues**.

Contrôles et sanctions

Les contrôles afférents à l'assiduité aux cours, TD, TP et à la présence **aux examens** sont conduits sous la responsabilité des présidents d'université, des directeurs d'école et des chefs d'établissement.

Ceux-ci doivent apporter toute leur coopération en fournissant aux services du CROUS les documents ou fichiers relatifs à l'assiduité des étudiants et à leur présence aux examens, accompagnés des justificatifs d'absence. À défaut, le CROUS peut les demander directement à l'étudiant.

Dans le cas où ces pièces ne sont pas transmises par l'étudiant dans les délais fixés (=au plus tard 5 jours ouvrés après la date d'émission), le CROUS se réserve le droit de **suspendre le versement de la bourse**. Cette suspension est également opérée lorsque l'étudiant ne se présente pas aux examens qui se déroulent à la fin des semestres.

Si, à la suite d'une relance du CROUS, les justificatifs ne sont toujours pas fournis, une procédure d'émission d'un ordre de reversement d'une partie ou de la totalité de la bourse est mise en œuvre.

Lorsqu'un étudiant boursier **doit interrompre ses études** au cours de l'année universitaire **pour des raisons médicales graves** (traitement médical, hospitalisation), il est tenu d'en informer le service de scolarité de la FST et de **transmettre toutes pièces justificatives nécessaires dans les délais**.

RAPPEL IMPORTANT : les justificatifs doivent être remis à la scolarité de la FST **au plus tard 5 jours ouvrés après la date d'émission**, sinon, ils ne seront plus pris en compte.

3.11. Etudiants Campus France

Recommandations médicales importantes

Dans le cadre de votre inscription à l'Université, la visite médicale est une étape importante et obligatoire. C'est pourquoi vous devez, une fois que vous aurez pris connaissance de votre emploi du temps :

1. Dans les deux mois qui suivent votre arrivée sur le territoire français, prendre rendez-vous auprès du service de Santé Universitaire pour une visite médicale de prévention.
2. Effectuer une radio des poumons : pour cela, un bon de radiographie vous sera remis lors de votre visite médicale au SUMPPS. La visite médicale et la radiographie sont gratuites.

Contact du service auquel il faut vous adresser si vous êtes étudiant(e) à Mulhouse :

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

1 rue Alfred Werner

68093 Mulhouse

Maison de l'étudiant, 1^{er} étage

téléphone : 03 89 33 64 47

mail : sumpps@uha.fr

Nous vous rappelons que vous devez aussi vous inscrire à la Sécurité Sociale. Cette démarche est obligatoire, elle doit être effectuée après le paiement de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) et après votre inscription à l'université.

3.12. Lexique des abréviations universitaires

ECTS : European Credit Transfert System

Un semestre est validé lorsque l'étudiant a obtenu 30 ECTS par acquisition des crédits de chaque UE du semestre.

Il n'y a pas de compensation entre les BCC du semestre.

UE : Unité d'Enseignement

Coef : coefficient affecté à la note de l'UE pour le calcul de la moyenne du semestre.

M3C : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Contrôle TD : note obtenue lors des épreuves effectuées lors des travaux dirigés en groupe

EC1 : Examen Commun n°1

EC2 : Examen commun n°2, etc...

3.13. Les langues

Les cours de langues (obligatoires) assurés par des enseignants à la FST sont l'Anglais et l'Allemand, quel que soit votre niveau de langues.

Pour les étudiants n'ayant jamais étudié l'Allemand auparavant, il y aura un groupe d'étudiants débutants.

4. Les modalités de contrôle des connaissances – MCC

Semestre 3 RENFORT PHYSIQUE CHIMIE												
UE	BCC Court	Intitulé	C M	TD	TP	Projet	Total Volume horaire	Total UE	Nb heures autonomie	coefs	ECT S	type de contrôle (Contrôle continu, soutenance, portfolio, ...)
A2ZUPHY3 UE 1 Physique 3	A2HBCC1 3 BCC1 RESOUDRE	Electrostatique		26			26	78h		1	8	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), 2 examens TD (coef 1)
		Oscillateurs	14	12			26			1		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), 2 examens TD (coef 1)
		Optique géométrique et instruments	14	12			26			1		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), 2 examens TD (coef 1)
A2ZUCHI3 UE 2 Chimie 3		Thermochimie	12	14			26	80h		1	8	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), examens de TD (coef 1)
		Cinétique chimique 1	12	14			26			1		EC1 écrit (coef 2), EC2 écrit (coef 2), examens de TD
		Architecture de la matière 2	16	12			28			1		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), examens de TD
A2ZUTPS3 UE 3 Travaux pratiques 3	A2HBCC2 23 BCC 2 EXPERIMENTER	TP Physique			24		24	40h		1	4	Rapports des TP et/ou notes manipulations, examen final 2h max
		TP Chimie physique			16		16			1		Rapports des TP et/ou notes manipulations, examen final 2h max
A2HUOUT3 UE 4 Outils 3	A2HBCC3 33 BCC 3 UTILISER	Mathématiques générales 3	10	16			26	52h		1	3	EC1 écrit 2h (coef 1), EC2 écrit 2h (coef 1), Examens de TD (coef 1)
		Compléments d'Algèbre Linéaire	10	16			26			1		EC1 écrit 2h (coef 1), EC2 écrit 2h (coef 1), Examens de TD (coef 1)
A2HUTRA3 UE 5 Transversal 3	A2HBCC4 43 BCC 4 PROFES SIONNAL ISER	Fresque du climat		4			4	82h			7	Pas de note attendue, présence obligatoire
		Outils web pour préparation certification numérique (PIX)			10		10					Pas de note attendue, présence obligatoire
		Séries et Applications	8	12			20			2		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1)
		Préparation aux Oraux de Français et Développement durable		8			8		6	1		Oral
		Anglais Renfort 2		16			16			2		Oral
		Langue: allemand		24			24			3		4 Examens de TD

		Semestre 3 RENFORT PHYSIQUE											
A2HUREP3 UE 6 Renfort 3	A2HBCC 53 BCC 5 RENFOR CER	Couplage Cinétique et Thermodynamique		8	12		20	60h		2	5	EC1écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1)	
		Compléments de Mécanique du point		4	6		10			1		EC écrit	
		Compléments de Thermodynamique		4	6		10			1		EC écrit	
		Electrocinétique : Filtres		4	6		10			1		EC écrit	
		Electrocinétique : Amplification		4	6		10			1		EC écrit	
		Semestre 3 RENFORT CHIMIE											
A2HUREC3 UE 6 Renfort 3	A2HBCC 53 BCC 5 RENFOR CER	Couplage Cinétique et Thermodynamique		8	12		20	70h		2	6	EC1écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1)	
		Compléments de Mécanique du point		4	6		10			1		EC écrit	
		Compléments de Thermodynamique		4	6		10			1		EC écrit	
		Electrocinétique : Filtres		4	6		10			1		EC écrit	
		Chimie Analytique		6	14		20			2		EC1écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1)	

Semestre 4 RENFORT PHYSIQUE												
UE	BCC Court	Intitulé	C M	T D	T P	Projet / encadrement	Total Volume horaire	Total UE	Nb heures autonomie étudiante	coefs	EC TS	Type de contrôle (Contrôle continu, soutenance, ...)
A2PUPHY4 UE 1 Physique 4	A2HBCC1 4 BCC1 RESOUDRE	Optique physique 1	14	12			26	52h		1	5	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Examens TD (coef 1)
		Magnétostatique et induction	14	12			26			1		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Examens TD (coef 1)
Mécanique du solide et des fluides		14	12			26	52h		1	5	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Examens TD (coef 1)	
Thermodynamique physique 2		14	12			26			1		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Examens TD (coef 1)	
Architecture de la matière 3		10	10			20	36h		1	4	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), 1 Examen TD (coef 1)	
Chimie inorganique		8	8			16			1		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), 1 Examen TD (coef 1)	
A2PUTPS4 UE 4 Travaux pratiques 4	A2HBCC24 BCC2 EXPERIMENTER	TP Physique			28		28	48h		2	7	3 Rapports des TP et/ou notes manipulations (coef 1), examen final (coef 1)
		TP projet			10	10	20		22	1		3 Rapports des TP et/ou notes manipulations (coef 1), examen final (coef 1)
A2PUOUT4 UE 5 Outils 4	A2HBCC34 BCC3 UTILISER	SAC2 traitement des données	12		12		24	24h	20	1	4	EC 1h (coef 2), Devoir Maison (coef 1) et Rapport écrit et/ou oral (coef 2)
A2HUTRP4 UE 6 Transversal 4 Physique	A2HBCCP44 BCC4 PROFES SIONNAL ISER PHYSIQUE	Préparation Oraux concours Physique/Chimie		24			24			-		Pas de note attendue, présence non obligatoire
		Compléments de Probabilités et Statistiques	8	12			20			1	5	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1)
		Préparation Oraux Français Concours		8			8			-		Pas de note attendue, présence non obligatoire
		Préparation Oraux Anglais Concours		16			16	40h		-		Pas de note attendue, présence non obligatoire
		Langue: anglais		24			24			1		3 Examens de TD
A2HUREP4 UE 7 Renfort 4	A2HBCC54 BCC5 RENFORCER	Mécanique du solide approfondie		8	12		20	60h		2	5	EC1 écrit 2h (coef 1), EC2 écrit 2h (coef 1)
		Compléments Optique et Instruments		4	6		10			1		EC écrit 2h
		Compléments de Mécanique		4	6		10			1		EC écrit 2h
		Electromagnétisme Approfondi		8	12		20			1		EC1 écrit 1h (coef 1), EC2 écrit 1h (coef 1)

Semestre 4 RENFORT CHIMIE												
UE	BCC Court	Intitulé	CM	TD	TP	Projet (encadrement)	Total Volume horaire enseignant	Total UE	Nb heures autonomie étudiant			Libellé du type de contrôle (Contrôle continu, soutenance, portfolio...)
A2CUOPP 4 UE 1 Physique 2	A2HBCC 14 BCC1 RESOUDRE	Optique physique 1	14	12			26	26h		1	3	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1),2 examens TD (coef 1)
A2CUCCH 4 UE 2 Chimie 4		Architecture de la matière 3	10	10			20	94h		3	11	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1),2 examens TD (coef 1)
		Chimie inorganique	10	10			20			4		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1),2 examens TD (coef 1)
		Chimie Organique 3	26	28			54		10	6		EC1 (coef 1) EC2 (coef 1) EC3 (coef 2)
A2CUCHP 4 UE 3 Chimie-Physique		Cinétique Chimique 2	8	8			16	26h		1	3	EC1 (coef 2) EC2 (coef 3)
		Electrochimie 1	4	6			10			1		1EC
A2CUTPS4 UE 4 Travaux pratiques 4	A2HBCC 24 BCC 2 EXPERIMENTER	TP Chimie Organique 3			16		16	48h		1	6	Rapports des TP et/ou notes manipulations (coef 1), examen final (coef 1)
		TP Chimie Inorganique 1			12		12			1		Rapports des TP et/ou notes manipulations (coef 1), examen final
		TP projet en anglais			16	4	20		20	1		Rapports des TP et/ou notes manipulations (coef 1), examen final
A2CUOUT 4 UE 5 Outils 4	A2HBCC 34 BCC 3 UTILISER	SAC2 traitement des données	12		12		24	24h	20	1	3	EC 1h (coef 2), Devoir Maison (coef 1) et Rapport écrit et/ou oral (coef 1)
A2HUTRC 4 UE 6 Transversal 4 Chimie	A2HBCC 44 BCC 4 PROFES SIONN ALISER CHIMIE	Préparation Oraux concours Physique/Chimie		24			24	92h		-	4	Pas de note attendue, présence non obligatoire
		Compléments de Probabilités et Statistiques	8	12			20			1		EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1)
		Préparation Oraux Français Concours		8			8			-		Pas de note attendue, présence non obligatoire
		Préparation Oraux Anglais Concours		16			16			-		Pas de note attendue, présence non obligatoire
		Langue: anglais		24			24			1		3 Examens de TD
A2HUREC 4 UE 7 Renfort 4	A2HBCC 54 BCC 5 RENFORCER	Chimie de Coordination		8	12		20	40h		1	4	EC écrit 2h
		Initiation aux Nanomatériaux		8	12		20			1		EC écrit 2h

5. Informations importantes

Certification obligatoire pour l'obtention de grade de la licence

5.1. Certification obligatoire pour l'obtention de grade de la licence :

PIX (nouvelle certification des compétences numériques)

Pour l'obtention du diplôme de licence, chaque étudiant doit se présenter à l'épreuve PIX durant son cursus (Décision CFVU du 24 mai 2018). Plus d'informations vous seront données ultérieurement.

Cette mesure sous-entend qu'un étudiant ayant obtenu 180 Crédits à sa Licence peut se voir refuser la délivrance de son diplôme s'il ne s'est pas présenté à la certification PIX,

5.2. Plagiat : (concerne TOUT travail rendu par l'étudiant)

Dans le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014, le plagiat est assimilé à une fraude. Cette information est présentée à chaque étudiant de l'Université de Haute Alsace susceptible de rédiger un document long de type thèse, mémoire ou rapport de stage.

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, des données ou des images, toute production (texte ou image), ou à paraphraser un texte sans indiquer la provenance ou l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant sera présenté à la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion.

Dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon, d'éventuelles poursuites judiciaires pourront s'ajouter à la procédure disciplinaire.

5.3. Examens :

Les calculatrices scientifiques sont interdites lors des examens.

Chaque étudiant doit être en possession de sa propre calculatrice de type « collègue ».

Si nécessaire un étudiant peut solliciter un enseignant au sujet de sa copie avant la publication des résultats validés par le jury.

Les notes des EC1 et des EC2 sont consultables sur : <https://mondossierweb.uha.fr> dès que les enseignants auront remis celles-ci à la scolarité.

Ces notes sont provisoires jusqu'à la tenue du jury.

La scolarité ne communique aucune note aux étudiants directement.

Tous les règlements sont à lire sur le site : www.fst@uha.fr, onglet « Etudiants » - rubrique « Réglementation ».

5.4. Coordonnées utiles

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé ([SUMPPS](#)) :

Maison de l'Étudiant (Bâtiment Q)

1, rue Alfred Werner^[SEP] – 68093 Mulhouse Cedex

Téléphone : 03 89 33 64 46

Secrétariat du Service Social Maison de l'Étudiant (Bâtiment Q)

1, rue Alfred Werner^[SEP] – 68093 Mulhouse Cedex

Téléphone : 03 89 33 62 18

E-mail : accueil.social@uha.fr

Psychologue : alexis.boehrer@uha.fr

Psychiatre : maud.hartmann@uha.fr

Service d'Information & d'Orientation

Rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant (bâtiment Q) - Campus Illberg

1 rue Alfred Werner, 68 093 MULHOUSE Cedex

Téléphone : [03 89 33 64 40](tel:0389336440)

E-mail : sio@uha.fr

Ouverture :

les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h,

le jeudi de 10h30 à 12h et de 13h à 17h.

Conseiller d'Orientation Psychologue

Service d'Information et d'Orientation

E-mail : noel.pelletier@uha.fr

Téléphone : [03 89 33 62 93](tel:0389336293)